

## Eoliennes et sécurité routière

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Permettez-moi de faire une contribution sur un sujet que tous les conducteurs automobiles ont éprouvé : la perte d'attention et la mise en danger lors de la conduite en présence d'éoliennes à proximité immédiate ou en vision proche ou éloignée d'éoliennes.

Le mouvement attire l'œil de même que les clignotements, notamment de couleur rouge.

De jour, il est difficile de détourner son regard des éoliennes situées dans son champ de vision, qu'elles soient immobiles ou en rotation.

Cette perte d'attention du conducteur constitue un facteur de danger évident.

Par exemple, sur l'A10 en direction de Paris, dans la Beauce, à gauche de l'autoroute, la trentaine d'éoliennes du parc éolien Chemin d'Ablis en Eure-et-Loir (communes de Fresnay-l'Évêque, Baudreville, Levesville-la-Chenard, Gouillons, Lethuin, Neuville-en-Beauce, Chatenay et Vierville) est une cause indiscutable de diminution de l'attention (vitesse limitée à 130 km/h).

Le 6 avril dernier sur l'autoroute A21 (Vierzon-Châteauroux) que j'ai emprunté de bon matin, de jour, j'ai ressenti ce même phénomène désagréable et stressant en Champagne Berrichonne avec l'accumulation hallucinante d'éoliennes.

A cette occasion, j'ai subi le phénomène aggravant d'ombre portée des pales qui, juste devant vous, traverse l'autoroute presque toutes les secondes (environ 45 fois par minute, pour 15 rotations/min). J'ai subi la même gêne sur la N10, au sud de Poitiers, cette fois-ci en fin d'après-midi, le soleil étant bas sur l'horizon vers l'ouest.

Encore plus dangereux lors de la conduite de nuit : la multitude de clignotements des feux rouges qui « barrent » l'horizon, par exemple à proximité de Jazeneuil, sur la route D95, de Coulombiers à Jazeneuil, d'où de jour comme de nuit sont actuellement visibles plusieurs parcs éoliens : Champ Chagnot (2 machines), Plaine des Moulins (5), Plaine de Beaulieu (5), Saint-Germier (5), Berceronne (3), Pamproux, Lusignan, Saint-Sauvant (7) ...

Plus grave, de nuit l'horizon n'est plus visible, la notion de hauteur des feux clignotants est faussée faisant parfois croire qu'il s'agit des feux arrière d'un véhicule devant vous.

Il faut aussi signaler l'espèce d'hypnotisation d'un feu d'éolienne dans l'axe de la route ou très proche de cet axe rendant presque « aléatoire » la prise du virage quand la route change de direction.

Bref, je vous demande de bien vouloir prendre en compte dans votre rapport de ce témoignage de « vécu », réalités mettant en cause la vie d'autrui.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

T. de SAINT VICTOR